

## Étude économique de l'Estonie, 2009

**Pourquoi l'expansion se termine-t-elle par une récession ?**

**Quels sont les grands enjeux de politique économique ?**

**Comment la politique budgétaire peut-elle lisser le cycle économique ?**

**Comment renforcer la stabilité financière ?**

**Quel rôle la mobilité des travailleurs jouera-t-elle dans la reprise ?**

**Comment améliorer un environnement déjà favorable aux entreprises ?**

**Pour plus d'informations**

**Références**

**Où nous contacter ?**

### Résumé

L'Estonie a connu durant la période 2000-07 une croissance plus forte que la plupart des économies de marché émergentes, mais elle subit actuellement une grave récession. Bien que le retournement initial de la croissance de son PIB soit dû à un effondrement de la demande intérieure, l'Estonie est également fragilisée à l'heure actuelle par un choc extérieur. Le déficit de balance courante s'est réduit, mais une nouvelle contraction du crédit pourrait accentuer ou prolonger la baisse de la production. L'enjeu primordial pour les responsables de la politique économique est donc de ramener rapidement l'économie sur une trajectoire de croissance tendancielle, action complexe en raison des engagements pris dans le passé. La présente *Étude* formule à cet effet les recommandations suivantes :

**Il faudrait que la politique budgétaire évolue dans le sens d'un cadre budgétaire anticyclique plus flexible et reposant sur un ensemble de règles**

Durant la période d'expansion précédente, la politique budgétaire a amplifié une hausse déjà très proconjoncturelle du crédit et des salaires. Le ralentissement actuel offre l'occasion d'adopter une règle d'équilibre du budget sur le cycle, afin que les stabilisateurs automatiques puissent fonctionner. Il faudrait que l'objectif de déficit s'insère dans un cadre budgétaire à moyen terme comprenant des plafonds de dépenses et un mécanisme qui permette de rattraper l'excès de dépense ou d'endettement.

**Il faudrait renforcer la stabilité financière tout en éliminant les distorsions qui ont contribué au boom dans l'immobilier**

Vu le rôle du crédit de source étrangère dans l'expansion, puis dans la récession actuelle, il faudrait que l'Autorité estonienne de supervision financière surveille de près les risques et coopère plus étroitement avec les autorités étrangères de contrôle. Il faudrait également éliminer progressivement le régime fiscal avantageux et les garanties de crédit dont bénéficient les prêts au logement et qui ont amplifié le boom dans l'immobilier, de façon à faciliter l'affectation du capital à ses usages les plus productifs.

*Cette Synthèse présente les évaluations et les recommandations de l'Étude économique de l'Estonie pour 2009. Le Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement, composé des 30 pays membres de l'Organisation et de la Commission européenne, est responsable de ces Études. Le Département des affaires économiques prépare un projet d'étude qui est ensuite modifié sur la base des délibérations et publié sous la responsabilité du Comité.*

**Il faudrait que la main-d'œuvre soit plus mobile d'une profession, d'un secteur et d'une région à l'autre**

La flexibilité du marché du travail est d'autant plus importante que l'objectif est de passer à l'euro, et ce dans un environnement caractérisé par une synchronisation avec le cycle de la zone euro qui est faible, même si elle s'accroît. La loi sur l'emploi, récemment adoptée, assouplit la protection de l'emploi et améliore la flexibilité du marché du travail. La réforme parallèle de l'indemnisation du chômage augmente les prestations et renforce les responsabilités financières des partenaires sociaux. Pour que les mécanismes d'incitation jouent davantage, il faudrait que la hausse des prestations de chômage se double de mesures d'aide à une recherche d'emploi active. En outre, une réduction des cotisations de sécurité sociale pourrait faciliter la création d'emplois par les entreprises. Pour empêcher l'érosion de la compétitivité, il faudrait que la hausse du salaire minimum et celle des rémunérations dans le secteur public soient fonction de la productivité dans le secteur privé. À moyen terme, on pourrait obtenir une plus grande mobilité régionale de la main-d'œuvre en relevant l'allocation logement et en améliorant encore les infrastructures dans les transports publics.

**Il faudrait que l'environnement des entreprises soit encore plus concurrentiel pour mieux tirer parti des gains de productivité induits par l'innovation**

L'indicateur de réglementation des marchés de produits établi par l'OCDE confirme que l'environnement réglementaire est au total très ouvert et très propice aux activités industrielles et commerciales, avec toutefois quelques faiblesses. Il faudrait en particulier examiner de près l'impact de la réglementation assujettissant uniquement les bénéfices distribués à l'impôt sur les sociétés et revoir cette réglementation s'il s'avère qu'elle provoque de graves distorsions. On pourrait en outre intensifier la concurrence dans l'électricité et améliorer le rapport coût-efficacité des programmes en faveur des entreprises et de l'innovation. Il conviendrait d'encourager les activités privées dans les régions les moins développées du pays, notamment en facilitant l'accès des petites et moyennes entreprises au crédit. ■

### Pourquoi l'expansion se termine-t-elle par une récession ?

Entre 2000 et 2007, l'économie estonienne a connu l'un des plus forts taux de croissance parmi les économies de marchés émergentes et, jusqu'en 2005, une faible inflation. Mais, ces dernières années, le principal moteur de la demande intérieure a été la forte progression de l'investissement dans le logement, dans la perspective d'une vive progression des revenus et à la faveur d'importantes entrées de capitaux, d'un crédit bon marché et d'une série d'avantages fiscaux. Le durcissement des conditions de crédit du fait de la grave crise financière internationale, la baisse des prix immobiliers et le brusque retournement de la confiance des consommateurs ont mis fin à l'expansion de la demande intérieure, celle-ci se contractant depuis le milieu de 2008. La politique budgétaire, proconjoncturelle, a elle aussi un effet négatif. De plus, la forte hausse des salaires en termes réels a affaibli la compétitivité extérieure de l'Estonie.

L'Estonie est l'un des premiers pays à être entrés en récession en 2008 et elle traverse actuellement une période extrêmement délicate. La croissance du PIB en termes réels devrait être nettement négative en 2009 et ne redevenir positive qu'en fin d'année avant de s'accélérer en 2010, grâce à des perspectives plus favorables à l'exportation. Cette reprise n'interviendra que si des ressources peuvent être redéployées entre la production pour la demande intérieure et la production pour l'exportation. Alors que les facteurs à l'origine du ralentissement de l'activité et de la contraction du PIB ont largement touché la demande intérieure, l'Estonie est maintenant très exposée à des risques extérieurs, et en particulier à une récession plus profonde ou plus durable dans la zone euro et à de nouvelles répercussions de la crise financière internationale. Bien que le déficit de balance courante se soit réduit, les risques de contraction accélérée des flux de capitaux pourraient se traduire par un nouveau recul de la production. Une petite économie diversifiée comme l'Estonie ne peut guère exercer une véritable contrainte par la demande sur les marchés extérieurs, mais elle pourrait devoir accepter des prix et des salaires plus bas si elle veut obtenir les plus fortes parts de marché à l'exportation nécessaires pour compenser l'effondrement de sa demande intérieure. ■

### Quels sont les grands enjeux de politique économique ?

L'enjeu essentiel pour le gouvernement estonien à l'heure actuelle est de ramener l'économie sur une trajectoire de croissance tendancielle. Il faudra pour ce faire remédier aux distorsions qui se sont créées durant la période antérieure d'expansion et à l'affectation déséquilibrée des ressources favorisant le secteur des biens non échangeables. Toutefois, l'appréciation du taux de change réel qui s'est déjà produite compliquera la réaffectation de ressources du secteur des biens non échangeables aux secteurs exportateurs et une reprise induite par l'exportation. Dans cette optique, les principales actions à mener sont les suivantes :

- *Éliminer le biais cyclique de la politique budgétaire.* Jusqu'à présent, la politique budgétaire a eu un effet procyclique. Les recettes exceptionnelles ont été en partie économisées, mais elles ont été utilisées dans une très forte proportion pour procéder à des baisses structurelles d'impôts et, à un moindre degré, pour augmenter les dépenses.

- *Renforcer la stabilité financière et mettre fin aux distorsions sur le marché du logement.* L'évolution proconjoncturelle des conditions de prêt et des salaires, de même que les avantages fiscaux en faveur de la propriété de logements, ont eu un effet cumulatif et ont abouti à une trop forte expansion dans l'immobilier et la construction.
- *Réformer le marché du travail pour accroître la flexibilité des salaires ainsi que la mobilité régionale, sectorielle et professionnelle.* Il faudra un marché du travail plus flexible pour redéployer sans heurts la main-d'œuvre au profit d'activités plus productives, surtout dans les secteurs exportateurs.
- *Mettre en place un environnement des entreprises qui soit encore plus concurrentiel.* La croissance récente du PIB tient certes pour beaucoup à la rationalisation du capital, mais il faudra que les gains de productivité rendus possibles par l'innovation jouent un plus grand rôle à l'avenir. Dans ce contexte, il sera important d'éliminer des obstacles qui subsistent à l'investissement, à l'entrepreneuriat et à l'innovation.

Le régime de caisse d'émission monétaire mis en place en 1992 a été très bénéfique pour l'Estonie. À l'époque, la principale motivation était d'améliorer rapidement la crédibilité de la politique économique et de faire reculer l'inflation en adoptant l'orientation monétaire d'une banque centrale de bonne réputation. Le cycle conjoncturel n'est qu'assez peu synchronisé avec celui de la zone euro, mais l'alignement semble comparable à celui observé dans certains petits pays de l'UEM. De plus, la synchronisation des chocs et des cycles avec la zone euro paraît s'être quelque peu accentuée, essentiellement sous l'effet des politiques et institutions qui ont facilité l'adhésion à l'UE. Mais en l'absence de flexibilité du taux de change, la réaction à des chocs asymétriques et les conséquences des divergences conjoncturelles qui subsistent par rapport à la zone euro devront être atténuées par la politique budgétaire et par des mesures permettant d'accroître la flexibilité structurelle.

Avec le reflux de l'inflation et les risques dus à la crise financière internationale, une adoption rapide de l'euro compte de nouveau parmi les grandes priorités du gouvernement. Indépendamment de la réalisation de cet objectif, le niveau relativement faible de synchronisation signifie qu'une politique budgétaire anticyclique efficace et une plus grande mobilité des travailleurs sont nécessaires pour éviter une instabilité excessive. ■

### Comment la politique budgétaire peut-elle lisser le cycle économique ?

La période 2000-07 s'est caractérisée par une forte croissance du crédit de source étrangère, qui a alimenté une vive progression de l'investissement, surtout dans l'immobilier. Tandis que la croissance du crédit contribuait largement à la surchauffe de l'économie entre 2005 et 2007, la libéralisation des opérations en capital et le régime de caisse d'émission monétaire, tout en étant très bénéfiques, ont grandement limité les options qui s'offraient aux responsables de la politique économique pour gérer les entrées de capitaux extrêmement proconjoncturelles. Par ailleurs, les salaires ont rapidement augmenté ces dernières années, à cause des pénuries et des déséquilibres affectant la main-d'œuvre et les qualifications. Ces évolutions appelaient des mesures budgétaires anticycliques, mais dans la pratique les budgets étaient procycliques, le gouvernement ayant accru les

dépenses et réduit les taux d'imposition durant cette période d'expansion. De plus, une partie de la hausse des recettes de ces dernières années ayant un caractère exceptionnel, la politique budgétaire expansionniste s'est traduite par une dégradation du solde budgétaire et il sera d'autant plus difficile de parvenir à la viabilité des finances publiques.

La règle d'équilibre budgétaire que l'Estonie applique depuis l'indépendance a largement contribué à maintenir sa dette publique à un très faible niveau. Mais elle a eu aussi pour conséquence que l'Estonie n'a pas tiré parti du rôle anticyclique que la politique budgétaire peut jouer. Tout en respectant le Pacte de stabilité et de croissance, le gouvernement devrait renoncer durant la période actuelle de ralentissement de l'activité à la pratique habituelle des réductions ponctuelles des dépenses et laisser fonctionner les stabilisateurs automatiques. Et cela d'autant plus que le budget adopté pour 2009, qui se fondait sur une prévision de croissance de 2.8 % du PIB, se traduira par des mesures extrêmement restrictives pour empêcher un écart excessif par rapport à l'objectif de solde budgétaire.

Il vaudrait mieux que le gouvernement recherche l'équilibre du budget sur le cycle. Pour préserver une crédibilité budgétaire durement acquise, les mesures budgétaires discrétionnaires devraient être réservées essentiellement aux actions à plus long terme ou n'être utilisées que dans des circonstances exceptionnelles, notamment en situation de catastrophe naturelle ou de grave récession. Pour contribuer à la viabilité et à l'efficacité des dépenses publiques, on pourrait assortir l'objectif de déficit d'une règle de dépenses qui s'insérerait dans un cadre budgétaire à moyen terme. Pour rattraper le surplus d'endettement dû à des recettes à moyen terme inférieures aux prévisions ou à une surestimation de la composante structurelle du solde budgétaire, il faudrait un mécanisme, semblable à la règle d'endettement appliquée en Suisse, qui permette de piloter efficacement le ratio dette/PIB. Le développement d'un marché d'obligations publiques fonctionnant correctement serait l'un des effets bénéfiques secondaires de l'adoption d'une règle budgétaire plus souple, ce marché pouvant également jouer un rôle précieux de référence pour l'ensemble des marchés de capitaux et intensifier ainsi la concurrence dans le secteur financier. ■

### Comment renforcer la stabilité financière ?

Le rythme rapide d'intégration financière n'a pas été seulement bénéfique pour l'économie ; il l'expose également à un certain nombre de risques. En particulier, la forte expansion de l'investissement privé, surtout dans le logement résidentiel, a été financée par des entrées massives de capitaux. Le crédit au secteur privé a essentiellement reflété les entrées de capitaux ; il a très vivement progressé entre 2000 et 2007, mais à partir d'un faible niveau initial. Une part croissante du crédit s'est dirigée vers le secteur du logement, en alimentant la hausse des prix immobiliers et en provoquant une activité excessive dans la construction. Puisque ce sont essentiellement les prêts intragroupes des banques mères étrangères qui ont financé ce crédit, les avoirs nets extérieurs des filiales estoniennes se sont dégradés et les risques d'instabilité financière se sont aggravés. Dès lors, l'Estonie court des risques de retournement de la confiance des prêteurs étrangers, sous l'effet de la crise financière mondiale. Certains de ces risques se sont déjà concrétisés sous la forme d'un durcissement des conditions de prêt.

La forte présence des banques étrangères dans le secteur financier estonien souligne l'importance d'une étroite coordination avec les pays nordiques pour la gestion de la crise. Dans ce contexte, le gouvernement estonien prépare de judicieuses modifications législatives et réglementaires qui accéléreront les décisions de dépenses. De plus, le protocole d'accord avec la banque centrale suédoise précise les modalités pratiques des initiatives qui pourront être prises par les banques centrales. Il faut aussi renforcer la coordination pour la surveillance des groupes financiers transnationaux, puisque certaines compétences relèvent dans ce domaine du pays d'origine et d'autres des autorités estoniennes. Sur la base des protocoles bilatéraux déjà en vigueur avec les autorités nordiques de contrôle, il faudrait que l'Autorité estonienne de supervision financière multiplie les visites réciproques et renforce les échanges de renseignements. Il faudrait en outre que les autorités estoniennes de surveillance financière examinent minutieusement les risques d'instabilité financière et fassent connaître au public les résultats de ces examens afin de maintenir la confiance dans le système financier. Compte tenu des risques liés à la forte proportion de prêts à taux variable, il faudrait que les ménages soient mieux informés des avantages et des inconvénients des conditions de prêt et il y aurait lieu de remédier à un biais manifeste en faveur des prêts risqués (95 % des prêts sont à taux variable et 80 % sont libellés en monnaie étrangère).

En dehors d'un crédit peu onéreux, le régime fiscal avantageux du logement a alimenté la forte expansion dans ce secteur. La fin de la déductibilité fiscale des intérêts hypothécaires est à l'ordre du jour depuis plusieurs années et des plafonds ont déjà été mis en place. Même s'il est difficile d'appliquer une telle mesure dans la période actuelle de ralentissement de l'activité, il faudrait éliminer ces distorsions à moyen terme pour faciliter l'affectation du capital à ses usages les plus productifs. ■

### Quel rôle la mobilité des travailleurs jouera-t-elle dans la reprise ?

Les disparités régionales persistantes sur le plan de l'emploi et du chômage témoignent des rigidités du marché du travail et de la présence d'obstacles à la mobilité, deux problèmes auxquels il faut remédier. Malgré le boom récent dans l'immobilier, l'accès à des logements d'un prix abordable reste limité pour certaines couches de la population, ce qui entrave la circulation interrégionale de la main-d'œuvre, en particulier pour les travailleurs à bas salaires. On pourrait notamment relever à moyen terme le niveau de l'allocation pour prendre en compte les différences régionales de coût du logement, ce qui faciliterait la mobilité par départ des zones où le logement est bon marché vers les centres de croissance où il est très onéreux. On pourrait aussi accroître la mobilité géographique en améliorant les transports publics grâce à des investissements d'infrastructure.

Ces dernières années, la situation était globalement favorable sur le marché du travail : le chômage baissait et les taux d'emploi augmentaient, notamment pour les femmes et les travailleurs âgés. En revanche, de fortes disparités régionales ont persisté et les résultats ne se sont guère améliorés pour les personnes peu qualifiées et les jeunes travailleurs. De plus, les pénuries de qualifications et de main-d'œuvre ont abouti à des hausses de salaires supérieures aux gains de

productivité. Il faudra un marché du travail plus flexible – et notamment une progression des salaires correspondant aux conditions du marché et aux gains de productivité – pour que les travailleurs licenciés puissent être réemployés dans les secteurs exportateurs, où le savoir joue un plus grand rôle. La flexibilité du marché du travail est d'autant plus importante si l'on considère l'objectif d'adoption de l'euro dans un environnement de faible synchronisation, même si elle s'accroît, du cycle conjoncturel de l'Estonie par rapport à celui de la zone euro. Il faut donc éliminer les obstacles à la mobilité interne comme des programmes de recherche d'emploi relativement sous-développés et un coin fiscal élevé sur le travail qui empêchent la réaffectation des travailleurs à des activités plus productives, et ce du point de vue professionnel, sectoriel et régional.

La nouvelle loi sur l'emploi améliore l'indemnisation du chômage tout en assouplissant la législation protectrice de l'emploi. Cette loi de très large portée réduit à la fois le délai de préavis et le montant des indemnités de licenciement en cas de contrat à durée indéterminée, le degré de restrictivité de la législation protectrice de l'emploi étant ainsi comparable en Estonie à celui des pays d'Europe centrale membres de l'OCDE. De plus, l'obligation d'indemniser le licenciement n'est plus à la charge de l'employeur, mais de la caisse d'assurance chômage, ce qui allège les contraintes de liquidité des PME. Toutefois, la modification du régime d'indemnisation du chômage accroît le taux initial de remplacement et prolonge de fait le délai durant lequel les prestations peuvent être perçues, ce qui décourage la recherche d'emploi. Pour limiter la période de recherche d'emploi, il serait préférable que la prestation de chômage puisse être perçue immédiatement après le licenciement. De plus, les mesures actives du marché du travail devraient viser prioritairement l'aide à la recherche d'emploi. Il faudrait ajuster les conditions en matière de recherche active d'emploi de manière à faciliter un rapide réemploi, afin de ne pas compromettre la viabilité de l'assurance chômage. Pour favoriser encore la mobilité des travailleurs, l'Estonie pourrait également envisager de remplacer l'indemnité de licenciement par un dispositif d'épargne obligatoire et transférable, du type de celui mis en place récemment en Autriche.

Pour empêcher un phénomène de trappe à chômage très marqué, il faudrait renforcer l'obligation de recherche active d'emploi, avec des sanctions efficaces lorsque le chômeur ne respecte pas ses obligations. Dans d'autres pays, des mesures bien conçues et judicieusement ciblées, ayant pour but de mobiliser les travailleurs pour la recherche d'un emploi et de réduire son coût ont atténué les contre-incitations liées à une modification du régime d'indemnisation et ont amélioré les résultats sur le plan de la lutte contre le chômage. Ce sont les stratégies associant la recherche d'un emploi et les programmes sélectifs de formation qui semblent avoir eu le plus d'impact. À moyen terme, on pourrait inciter davantage les entreprises à créer des emplois en allégeant les cotisations de sécurité sociale, relativement lourdes, et en les remplaçant par des sources de recettes créant moins de distorsions, notamment en augmentant l'impôt sur la consommation et sur les biens immobiliers.

Enfin, pour accroître la flexibilité du marché du travail et pour préserver la compétitivité de l'économie, il faudrait que les hausses du salaire minimum et des rémunérations dans le secteur public reflètent les gains de productivité. Plus

précisément, on pourrait faire appel à une expertise économique extérieure lors des négociations entre les syndicats et la confédération patronale, en vue d'une dépolitisation de ce dossier.

Les minorités ethniques non estoniennes, qui représentent une forte proportion de la population totale, obtiennent pour une large part de moins bons résultats sur le marché du travail, ces résultats étant pour beaucoup fonction de leurs capacités linguistiques. Les progrès sont inégaux dans ce domaine. Il subsiste de nettes disparités. De plus, les indicateurs sociaux sont nettement plus mauvais pour les minorités non estoniennes, et l'écart s'est creusé depuis l'indépendance. Une meilleure intégration économique des minorités ethniques non estoniennes est donc essentielle.

Les possibilités qui s'offrent aux minorités non estoniennes sur le plan des revenus et de l'emploi semblent étroitement liées à la maîtrise de la langue estonienne, qui est également cruciale pour l'obtention de la nationalité estonienne. Pour mieux intégrer ce groupe, il faudrait donc développer les cours de langue estonienne et la formation professionnelle (notamment pour l'utilisation d'Internet) au profit d'une population non estonienne très nombreuse. On pourrait simplifier par ailleurs la procédure d'attribution d'un permis de travail aux étrangers qui ne sont pas ressortissants d'un pays de l'UE. ■

### Comment améliorer un environnement déjà favorable aux entreprises ?

Depuis qu'elle a retrouvé son indépendance, en 1991, l'Estonie a rapidement progressé dans la mise en place d'une économie moderne de marché. On considère aujourd'hui qu'elle a l'une des économies au monde les plus ouvertes et les plus concurrentielles. Le dynamisme entrepreneurial se traduit par des taux élevés de création d'entreprises et d'emplois – également par rapport aux autres économies émergentes de marché européennes – et par d'importantes entrées d'IDE. L'Estonie est particulièrement prisée pour la préparation à la mise en réseau et obtient également d'assez bons résultats (compte tenu de son niveau de développement) pour les indicateurs de gouvernement d'entreprise et de transparence. L'environnement favorable aux entreprises s'appuie également en Estonie sur l'administration électronique, qui est considérée comme la plus exemplaire en Europe centrale et qui, sur plusieurs plans (notamment la gouvernance électronique ou la fourniture de prestations électroniques aux entreprises), dépasse même le niveau moyen des pays de l'OCDE.

Malgré tout, les secteurs de haute technologie et les services à forte intensité de savoir représentent une proportion relativement faible de la production, et la part des produits de haute technologie dans les exportations s'est contractée. Pour que l'Estonie devienne une économie fondée sur le savoir, il faudra que les activités à forte intensité de connaissances jouent un plus grand rôle dans sa production et qu'à l'avenir sa croissance soit davantage induite par les gains de productivité liés à l'innovation. De plus, les indicateurs de réglementation des marchés de produits établis par l'OCDE montrent que, globalement, cette réglementation n'est que légèrement moins restrictive en Estonie qu'elle l'est en moyenne dans les pays de l'OCDE, preuve que de nouvelles réformes sont possibles pour rattraper les pays les plus performants.

Il faut bien reconnaître que les mesures qui ont été prises pour réformer les réglementations en vue d'un environnement plus propice aux entreprises et à l'investissement ont permis de progresser très nettement, mais plusieurs problèmes doivent être encore réglés :

- Il faudrait éliminer les obstacles à la concurrence dans le secteur de l'électricité. Le démantèlement de Eesti Energia reste un enjeu essentiel. La priorité devrait être d'augmenter la part des marchés de détail ouverte aux consommateurs et de créer un marché de gros libéralisé.
- Il faudrait examiner de près l'impact de la réglementation qui assujettit à l'impôt sur les sociétés uniquement les bénéficiaires distribués et revoir cette réglementation s'il s'avère qu'elle provoque de graves distorsions.
- Il faut améliorer le rapport coût-efficacité des différents programmes en faveur des entreprises et de l'innovation. Les résultats des études d'évaluation devraient être appliqués plus rigoureusement, notamment dans le cas d'EAS (Entreprise Estonie).
- Il faudrait encourager les activités privées dans les zones les moins développées du pays pour y accélérer la croissance et y réduire la pauvreté, tout particulièrement en facilitant l'accès des petites et moyennes entreprises au crédit. ■

### Pour plus d'informations

Pour plus d'informations concernant cette Synthèse, veuillez contacter :  
Zuzana Brixiova, courriel : zuzana.brixiova@oecd.org, tél. : +33 1 45 24 13 69 ;  
Laura Vartia, courriel : laura.vartia@oecd.org, tél. : +33 1 45 24 94 72 ;  
Andreas Wörgötter, courriel : andreas.woergoetter@oecd.org, tél. : +33 1 45 24 87 20.





## Références



**Études économiques :** Les *Études économiques* examinent les économies des pays membres et, de temps en temps, certains pays non membres. Il y a environ 18 études réalisées chaque année. Elles sont disponibles individuellement ou par abonnement. Pour plus d'informations, veuillez consulter la section des périodiques de la librairie en ligne de l'OCDE à l'adresse Internet suivante : [www.oecd.org/librairie](http://www.oecd.org/librairie).

**Pour plus d'informations :** De plus amples renseignements concernant les travaux du Département des affaires économiques de l'OCDE, y compris des informations sur d'autres publications, des données statistiques, et des documents de travail sont disponibles pour téléchargement sur le site Internet à l'adresse : [www.oecd.org/eco-fr](http://www.oecd.org/eco-fr).

**Perspectives économiques intermédiaires de l'OCDE**, mars 2009. Pour plus d'informations concernant cette publication, veuillez visiter le site Internet de l'OCDE : [www.oecd.org/perspectiveseconomiques](http://www.oecd.org/perspectiveseconomiques).

**Réformes économiques : Objectif croissance** – Édition 2009. Pour plus d'informations concernant cette publication, veuillez visiter le site Internet de l'OCDE : [www.oecd.org/economie/objectifcroissance](http://www.oecd.org/economie/objectifcroissance).

---

Les publications de l'OCDE sont en vente sur notre librairie en ligne :  
[www.oecd.org/librairie](http://www.oecd.org/librairie)

Les publications et les bases de données statistiques de l'OCDE sont aussi disponibles sur notre bibliothèque en ligne : [www.SourceOCDE.org](http://www.SourceOCDE.org)

---

## Où nous contacter ?

### SIÈGE DE L'OCDE DE PARIS

2, rue André-Pascal  
75775 PARIS Cedex 16  
Tél. : (33) 01 45 24 81 67  
Fax : (33) 01 45 24 19 50  
E-mail : [sales@oecd.org](mailto:sales@oecd.org)  
Internet : [www.oecd.org](http://www.oecd.org)

### ALLEMAGNE

Centre de l'OCDE de Berlin  
Schumannstrasse 10  
D-10117 BERLIN  
Tél. : (49-30) 288 8353  
Fax : (49-30) 288 83545  
E-mail : [berlin.centre@oecd.org](mailto:berlin.centre@oecd.org)  
Internet : [www.oecd.org/berlin](http://www.oecd.org/berlin)

### ÉTATS-UNIS

Centre de l'OCDE  
de Washington  
2001 L Street N.W., Suite 650  
WASHINGTON DC 20036-4922  
Tél. : (1-202) 785 6323  
Fax : (1-202) 785 0350  
E-mail : [washington.contact@oecd.org](mailto:washington.contact@oecd.org)  
Internet : [www.oecdwash.org](http://www.oecdwash.org)  
Toll free : (1-800) 456 6323

### JAPON

Centre de l'OCDE de Tokyo  
Nippon Press Center Bldg  
2-2-1 Uchisaiwaicho,  
Chiyoda-ku  
TOKYO 100-0011  
Tél. : (81-3) 5532 0021  
Fax : (81-3) 5532 0035  
E-mail : [center@oecdtokyo.org](mailto:center@oecdtokyo.org)  
Internet : [www.oecdtokyo.org](http://www.oecdtokyo.org)

### MEXIQUE

Centre de l'OCDE du Mexique  
Av. Presidente Mazaryk 526  
Colonia: Polanco  
C.P. 11560 MEXICO, D.F.  
Tél. : (00 52 55) 9138 6233  
Fax : (00 52 55) 5280 0480  
E-mail : [mexico.contact@oecd.org](mailto:mexico.contact@oecd.org)  
Internet : [www.oecd.org/centrodemexico](http://www.oecd.org/centrodemexico)

Les Synthèses de l'OCDE sont préparées par la Division des relations publiques de la Direction des relations publiques et de la communication. Elles sont publiées sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE.